

Prépa métier ouvrier du paysage

Code RNCP : 37875

Niveau de qualification : Niveau 3

Objectifs de la formation

- Acquérir des prérequis nécessaires aux diplôme du CAPA JP.
- Favoriser l'accès à l'emploi dans des entreprises d'aménagements paysagers.
- Vérifier les aptitudes physiques et la motivation pour les métiers d'extérieur.

Modalités Pédagogiques

- Chantiers réels
- Plateaux techniques
- Cours en salle
- Plateforme de cours à distance
- Explicitation des gestes professionnels

Modalité de validation

Une attestation de capacités est délivrée par le centre en fin de formation.

Nos différences

- Période de stages de 175 heures
- La réalisation de chantiers en situation réelle
- Le SST
- Des équipements de sécurité fournis
- La réalisation d'un herbier

Date de formation



[Date de la prochaine session](#)



Voie de Formation

Formation en présentiel
Pratique et Théorique

Public ciblé

- Demandeur d'emploi
- Porteur de projet
- Personne en reconversion

Pré-requis

- Aptitude physique
- Savoir être professionnel
- Maîtrise de savoirs de bases (français, mathématiques)

Conditions d'inscription

- Sans conditions d'âge
- Motivation

Modalité de sélection

Tests de prérequis et entretien individuel.
Réponse dans la semaine qui suit l'entretien



* Formation organisée avec le concours financier de la Région Centre-Val de Loire et de l'Etat dans le cadre du Pacte Régional Investissement pour les Compétences *



Chargée d'Ingénierie
07 63 74 80 17
02 48 70 55 15
bourges@cfppa.fr
Le Sollier CS18
18570 Le Subdry

Accessibilité aux personnes en situation de handicap



- Accompagnement Personnalisé Individuel
- Présence d'une Référente Handicap dans le centre
- Partenariat avec des structures adaptées : CFAS, MDPH, URAPEDA...
- Salles de cours accessibles aux personnes à mobilité réduite. Par contre en entreprise, cela relève de l'exceptionnel

Modalité et délais d'accès

- L'entrée en formation peut se faire de mars à mai
- Plus tard si le candidat a des acquis professionnels

Modalités d'Adaptation

A l'entrée en formation, chaque stagiaire a la possibilité de bénéficier d'un parcours individuel de formation

Principaux débouchés

- Ouvrier paysagiste, ouvrier du paysage
- Jardinier, jardinier d'espaces verts, jardinier paysagiste
- Ouvrier des espaces verts
- Agent d'entretien des parcs et jardins

Suites de parcours possibles

Poursuites possibles : CAPA Jardinier Paysagiste

Indicateurs (Session 2023)

Taux de remplissage (en heures stagiaires)



Taux d'insertion Professionnelle à 6 mois



Taux d'appréciation



Site Spécifique
Prépa Paysage



Durée et Rythme de la Formation

- 300h en centre
- 175h en entreprise
- 2 jours en centre
- 3 jours en entreprise

Contenus Principaux de la formation

- L'entretien des végétaux - 70h,
- La mise en place de végétaux - 63h,
- La mise en place des infrastructures - 63h,
- L'entretien du matériel - 21h,
- Aptitude physique et motivation - 15h,
- Reconnaissance des végétaux - 28h.

Les attendus et attentes des employeurs

- Des savoir-être professionnels : l'anticipation et l'identification des risques,
- L'anticipation des demandes du chef de chantier,
- L'imagination ou le bon sens agricole (se débrouiller pour réussir la prestation),
- La qualité du travail fourni,
- Le respect du client ou du citoyen.

Modalités d'évaluation

- Des situations professionnelles d'évaluation seront proposées pour permettre de délivrer des attestations de compétences

Rémunération

- Indemnisation : en fonction des situations : Conseil Régional, France Travail...
- Indemnités région : entre 520 et 710 euros / mois

Les tarifs de formation

4 200 € finançable par le conseil régional ou autres dispositifs : PRF, CPF, Contrat Pro, France Travail etc...



 Chargée d'Ingénierie
 07 63 74 80 17
02 48 70 55 15
 bourges@cfppa.fr
 Le Sollier CS18
18570 Le Subdray